

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

<http://douane.gouv.fr/>

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

Tél. : 01.57.53.47.03 ; Fax : 01.57.53.49.37

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 09 février 2015

Les douanes de Roissy interceptent 19 000 hippocampes

Les douaniers de Roissy ont saisi jeudi dernier 18 688 hippocampes déshydratés, protégés par la Convention de Washington relative au Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Ces animaux faisaient l'objet d'un envoi commercial depuis Madagascar et devaient repartir pour Hong-Kong. Leur valeur est estimée à près de 200 000 euros.

Quelques jours plus tôt, le 15 janvier, ce sont les services douaniers en charge du contrôle des voyageurs, qui avaient intercepté 112 hippocampes morts, dans les bagages d'un couple arrivant de Shanghai et se rendant en Espagne pour des vacances. D'après leurs déclarations, les hippocampes devaient être utilisés pour réaliser des bouillons pour bébé. Les animaux ont été saisis et les deux personnes en cause se sont vues infliger une forte amende douanière.

Les hippocampes font partie des espèces menacées d'extinction, du fait de la destruction de leur habitat et de prélèvements importants sur l'espèce. Ils sont notamment utilisés dans la pharmacopée traditionnelle chinoise ou sont séchés pour être vendus aux touristes.

La précédente saisie la plus importante avait également été réalisée à Roissy et portait sur 35 000 hippocampes, représentant un poids de 118 kg. Les animaux étaient répartis dans 9 sacs plastiques provenant de Conakry (Guinée) et à destination de la province du Fujian en Chine.



Crédit photographique : Douane française

Contacts presse :

Sébastien Tiran, direction des douanes de Roissy : 01 48 62 63 79

Bureau de l'information et de la communication : 01 57 53 41 03